

La Tradition ou le Retournement de l'Ordre : Chronique d'une Perversion



Thibaut Marquayrol - La récente réception en grande pompe à Rome de Sarah Mullally, «évêque» de Londres, reçue en audience par le Souverain Pontife, pose avec acuité la question de l'opportunité de tels signaux. L'Église anglicane représente aujourd'hui le prototype d'un protestantisme en pleine décrépitude. Selon les données officielles de la Church of England (2024), la fréquentation dominicale moyenne s'élève à peine à 582'000 personnes pour l'ensemble de l'Angleterre, soit une chute de plus de 40 % depuis 2002.

Plus révélateur encore de l'hécatombe, et au passage preuve tangible que le «sacerdoce féminin» est un repoussoir, le nombre de candidats à l'ordination a chuté de 38 % depuis 2020. En honorant une institution qui a renoncé aux structures mêmes de l'Ordre sacerdotal et moral, Rome semble chercher un dialogue avec le vide. D'ailleurs, à ce que l'on pouvait lire dans les comptes rendus de presse, il ne semble pas que le Pape et «Monseigneur» Mullally aient abordé le sujet de l'obéissance ou de la primauté de l'un par rapport à l'autre. Sur les photos, tout le monde avait l'air de bien s'aimer et, en tout cas, on n'en était pas au point de

refuser à Mme Mullally un autel pour célébrer. Célébrer quoi au juste ? On ne sait pas trop... Voilà qui laisse songeur en matière de liberté des enfants du Bon Dieu.

L'aspiration à l'Ordre

C'est précisément face à ce flou institutionnel qu'il convient de rappeler qu'il existe sans aucun doute, chez les catholiques attachés à la Tradition, une aspiration profonde à l'obéissance. Cette inclinaison ne se limite pas aux grandes orientations, mais cherche à s'incarner dans les petites choses, voyant dans la règle un chemin de sanctification. Cette disposition d'esprit, qui flirte parfois avec un soupçon de jansénisme par son goût pour la rigueur, trouve sa plus haute expression dans la confession. La pratique du sacrement de pénitence, objectivement plus forte dans ces communautés, témoigne d'une conscience aiguë du devoir : on ne s'y présente pas pour une simple écoute psychologique, mais pour restaurer un ordre rompu.

suite de l'article à la page 4



L'illusion d'une intelligence sans esprit

Eric Bertinat - Le débat sur l'intelligence artificielle met en lumière des visions profondément différentes du progrès, de l'humain et de la société. Pour certains, l'IA s'inscrit dans la continuité des grandes révolutions techniques : comme l'électricité ou Internet, elle ouvre des perspectives considérables, qu'il s'agisse d'améliorer les diagnostics médicaux, d'optimiser les systèmes énergétiques ou d'accélérer la recherche scientifique. D'autres, en revanche, s'inquiètent d'une dépendance croissante aux machines, d'une uniformisation des comportements ou d'un affaiblissement des relations humaines, déjà perceptible dans certains usages numériques.

C'est dans ce contexte que le Vatican propose une lecture singulière, nourrie d'un vocabulaire conciliaire comme à son habitude peu précis, qui ne se limite cependant pas à évaluer les bénéfices et les risques mais interroge plus radicalement la conception de l'homme impliquée par ces technologies. Sans disposer encore d'une grande encyclique entièrement consacrée à l'IA, plusieurs textes récents – en particulier *Antiqua et nova* (2025) – développent une réflexion cohérente. Leur point de départ n'est pas technique, mais théologique : l'être humain est une créature de Dieu, «créé à l'image de Dieu», et son intelligence ne peut être réduite à une simple capacité de traitement de l'information. Relevons, avec nos mots, qu'elle est indissociable du libre arbitre, du bien commun et de son inclination vers le beau, le vrai et le bien et le salut de son âme.

À partir de ce fondement, ces documents établissent une distinction de principe entre intelligence humaine et intelligence artificielle. Relevons, contrairement à ces textes, qu'aucune définitions proposées pour l'intelligence humaine n'est communément acceptée. Mais admettons celle-ci, au sens large : «ensemble de toutes les fonctions qui ont pour objet la connaissance. En morale, ce mot désigne une certaine catégorie de notre activité qui se distingue des activités automatique ou instinctive.

L'intelligence artificielle, au contraire, est une capacité dérivée et instrumentale : elle dépend de données, de modèles et d'objectifs définis par des humains. Même lorsqu'elle produit

des résultats sophistiqués, elle «n'a pas de compréhension véritable» et ne possède «ni conscience ni intentionnalité». Elle manipule des symboles sans accéder à l'expérience vécue ni au sens.

L'homme, image de Dieu, à l'ère de l'IA

Cette différence n'est donc pas seulement technique, mais ontologique. Elle a des conséquences éthiques directes. Parce que l'intelligence humaine est liée à la liberté, elle implique responsabilité ; un être humain peut répondre de ses actes. Une machine, elle, ne le peut pas. C'est pourquoi le Vatican met en garde contre toute tentation de déléguer des décisions morales à des systèmes automatisés, que ce soit dans le domaine militaire, judiciaire ou social : une décision peut être optimisée par un algorithme sans être pour autant juste.

Antiqua et nova rappelle que la valeur d'une personne «ne dépend pas de ses capacités ni de son utilité», mais du fait qu'elle est voulue par Dieu pour elle-même, et non en fonction d'une utilité extérieure. Cette affirmation entre en tension avec certaines logiques technologiques qui tendent à valoriser la performance, l'efficacité ou l'optimisation. Elle conduit aussi à refuser toute confusion entre l'acte technique de fabriquer et l'acte créateur au sens fort : l'homme peut produire des machines très élaborées mais il ne crée pas comme Dieu crée. Son pouvoir d'innovation doit être compris comme une participation limitée, et non comme une autonomie absolue.

Ainsi, la critique du Vatican ne consiste pas à rejeter l'intelligence artificielle mais à en rappeler les limites et à en encadrer l'usage à partir d'une anthropologie chrétienne. Face aux visions qui envisagent un dépassement de l'humain ou une délégitimation croissante de ses responsabilités aux machines, ces textes insistent sur l'irréductibilité de la personne humaine.

L'enjeu n'est donc pas seulement de savoir ce que l'on peut faire avec l'IA, mais de garantir qu'elle demeure au service de l'homme, personne libre et responsable, ordonnée à sa fin dernière, la béatitude éternelle. –



Augustin avec nous

Jean-Baptiste Bless - Sous ce titre, deux chanoines de l'abbaye de Lagrasse signent un livre d'entretiens avec Nicolas Diat récemment paru (1). S'ils consacrent ces lignes à leur Père fondateur, ce n'est pas seulement en hommage à celui dont ils suivent la règle, mais aussi pour souligner son actualité.

Saint Augustin (354-430) naît dans un Empire romain assailli par les grandes invasions et meurt dans une ville assiégée de l'actuelle Algérie. Il va donc développer sa pensée dans un monde en bouleversement, dont il sera non seulement le témoin, mais « comme le traducteur intérieur ». Il cherchera inconsciemment « une autre unité », ecclésiale et spirituelle, à un ensemble politique défait.

Découvreur de Dieu

Sa jeunesse se passe à briller et jouir, dans « un monde baigné de soleil et de lumière » qu'a décrit Camus. Il manie la parole et aime la compagnie des amis et des femmes. Mais sa profonde inquiétude va le mener au-delà des plaisirs de la vie, aidé par les prières de sa mère Monique à qui il dit revenir « le mérite de presque tout ». Il découvre le manichéisme, dans lequel il se complaît quelques années, puis se convertit à l'Église grâce à saint Ambroise, évêque de Milan.

L'ouvrage a le mérite de redonner vie à ce sensuel, insatiable et doué, qui deviendra « le grand théologien de l'intériorité occidentale ». Touché successivement par la Bible, le mystère de la Création et la beauté de la liturgie, il saura d'autant mieux transmettre ces trésors qu'il ne les a reçus à l'âge adulte. Il est surtout frappé par l'Incarnation du Verbe, à une époque où la nature du Christ fait encore débat.

Converti à 32 ans, l'auteur des Confessions est baptisé l'année suivante, avec son fils naturel Adéodat. Dans le mystère de l'abaissement de Dieu – la kénose –, il apprend l'humilité divine, folie aux yeux du monde romain. Il comprend que manque aux païens ce pont vertigineux entre la pauvreté de la Crèche et l'éternité promise aux hommes. Le futur docteur de l'Église combat également Pélage, qui ne voit le Christ que comme un « exemple moral » et non un sacrement transformateur. Rhéteur brillant devenu évêque d'Hippone contre son gré, il se consacrera

sans relâche à la prédication du Verbe et à l'unité des chrétiens en Lui.

Prédicateur du Verbe par la charité

Il va combattre les donatistes, qui proclament une Église « pure », dont la validité des sacrements dépendrait de la sainteté des prêtres. Saint Augustin leur répond avec douceur que saint Pierre et Judas étaient prêtres malgré leurs trahisons. Il connaît d'expérience la miséricorde de Dieu et sait que « la charité divinise ». Car « le Fils, par l'Incarnation, est devenu la vigne dont nous sommes les sarments, afin que, greffés en Lui, nous puissions participer à la vie divine ».

Cette charité est au cœur de la règle augustinienne : « Honorez en vos frères ce Dieu dont vous êtes devenus les temples », car « aimer son frère, c'est être capable de voir Dieu » en avant-goût. Avec la prière terrestre, les trois temps de l'éternité sont déjà rassemblés : voir, aimer et louer. Dans l'au-delà « cesseront les paroles que nous multiplions sans l'atteindre ».

Grâce à saint Augustin, le citoyen se transforme en personne ; la religion n'a plus seulement la valeur sociale de l'Empire romain : elle devient « inséparable de la vérité ». Il rédige alors un Traité de la Trinité, en décrivant le Saint-Esprit comme un « complexe », une étreinte entre le Père et le Fils. Ses sermons ont un fil rouge : « Il faut croire pour comprendre et comprendre pour croire ».

Combattant de la Cité de Dieu

Formé à l'école de Cicéron, saint Augustin connaît sa définition de l'amitié : « conformité des sentiments sur les choses divines et humaines ». Lui va plus loin : « On aime véritablement son ami lorsqu'on aime Dieu en lui, ou parce que Dieu est en lui, ou du moins afin que Dieu soit en lui ». Ainsi, l'amitié est « le lieu de la vérité ».

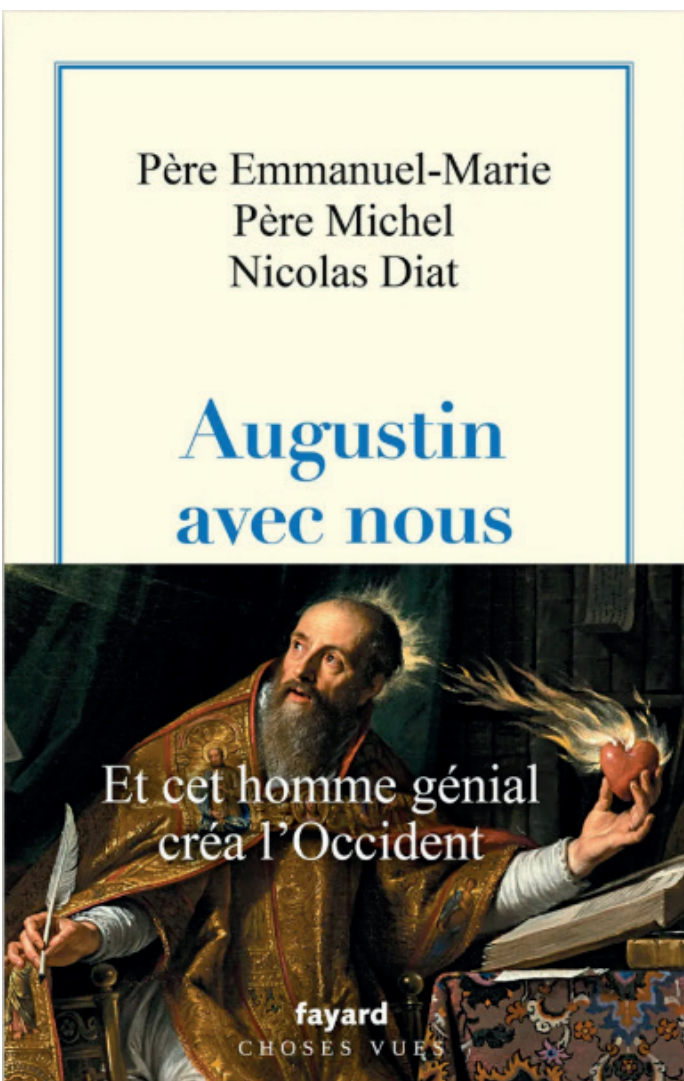
De ces considérations découle toute sa pensée politique : « Une véritable cité ne peut être qu'une société d'amis qui, ensemble, rendent un culte au vrai Dieu ». Après avoir été tenté de fuir le monde, l'ardent converti ne cessera de

suite de l'article à la page suivante

Augustin avec nous (suite)

rassembler les hommes. De la solitude des moines (« monos » signifie seul en grec) naît la communauté. Celle-ci est certes imparfaite, comme la famille, mais anticipation de la communion des saints.

En 410, Rome est prise et saccagée. Mais Augustin a jeté le ferment d'une nouvelle Cité. Il invite à vivre en bonne intelligence avec les païens : « séparé en esprit, mais au milieu d'eux ». Car la nouvelle règle de vie invite à ne pas refuser le monde pour mieux le convertir. Les auteurs résumant admirablement l'actualité de cet « homme génial qui a fait l'Occident » : « Ce dont la romanité finissante avait soif parle encore à nos contemporains. (...) Nous manquons cruellement d'une sagesse unifiante qui fasse entrer en résonance la raison, la foi, le cœur et l'âme. » De ce manque peut, aujourd'hui encore, naître un désir... –



La Tradition ou le Retournement de l'Ordre : Chronique d'une Perversion (suite)

La Révolution comme désordre institutionnalisé

Cette soif d'ordre explique la difficulté de s'insérer dans une société post-révolutionnaire. La Révolution n'est pas qu'un vestige de 1789 ; elle est un processus continu qui a trouvé son paroxysme dans les années 60, à la confluence de la révolution sexuelle et d'une profonde mutation ecclésiale. Pour le fidèle traditionnel, le monde moderne propose un « ordre » qui n'est en réalité qu'un désordre érigé en norme.

De la perversion au retournement

Dès 1969, les cardinaux Ottaviani et Bacci dénonçaient le caractère intrinsèquement déficient de la nouvelle liturgie. À leur suite, l'analyse s'est étendue à l'enseignement même du cycle conciliaire : le constat n'est pas celui de simples « abus » ou de fidèles « trompés ». La réalité est plus profonde : beaucoup ont été pervertis. Il est essentiel de récuser ici l'accusation de schisme. Ce que nous dénonçons est une perversion, terme qui partage avec la « révolution » l'idée radicale de retournement (versare).

Dans la perversion, on ne quitte pas l'objet, on le retourne contre sa propre fin. S'opposer à ce mouvement n'est pas vouloir se séparer, mais refuser un retournement qui a tordu le tronc même de l'Église pour qu'il se courbe vers la terre, au lieu de monter vers le Ciel.

Le marqueur de la vie : les vocations

Dès lors, comment mesurer la vitalité du vrai au milieu de ce renversement ? Ce n'est pas dans le nombre flottant des fidèles, dont la pratique est devenue aussi illisible que celle des confessions protestantes – dont l'exemple anglican est le miroir déformant –, que l'on trouve une réponse. Le seul marqueur objectif reste la croissance des vocations. Alors que les séminaires diocésains européens se vident, les ordres traditionnels affichent une croissance inverse à la courbe globale. Là où l'Ordre est encore aimé, la vie sacerdotale surgit.

L'obéissance n'est pas la servilité

On nous dira sans doute que nous sommes des pharisiens, n'obéissant que lorsque cela nous arrange. Il n'en est rien. Nous ne faisons que constater l'absence de commune mesure entre la rupture doctrinale radicale des anglicans et celle que l'on reproche à la Tradition. Pourtant, quel abîme dans le traitement ! L'exégèse traditionnelle de l'Écriture nous enseigne l'importance du sens analogique : l'obéissance n'est pas un absolu déconnecté de la vérité. Exiger une obéissance aveugle et servile de ceux qui maintiennent le dépôt de la foi, tout en laissant d'autres persévérer dans l'erreur avec une bienveillance complaisante, révèle une faille doctrinale majeure. Retourner l'obéissance en servilité pour étouffer ceux qui rappellent l'ordre immuable, c'est oublier que Rome se doit au service de la Vérité, et non l'inverse. -

Les sacres ou la morale : que reproche-t-on à la FSSPX ?

Nicolas Moulin - *Le Nouvelliste*, le quotidien francophone valaisan, a consacré une série d'article à la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X et aux sacres prévu le 1er juillet prochain. Les entrevues du directeur du séminaire d'Ecône et d'un fidèle ainsi que la présentation de la messe dans son rite « extraordinaire » furent les principales sources utilisées par le media pour tenter de lever le voile mystérieux qui couvre cette communauté. Le micro est également donné au clergé valaisan afin qu'il partage son appréciation des faits. Au début, ce sont les sacres qui dominent le débat mais très vite, les discussions se focalisent sur les divergences avec Rome et les pratiques de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

Le débat

«Divorcer et se remarier est un péché» : voilà le titre choisi par la rédaction pour l'entrevue avec le directeur du séminaire. C'est un exposé court et brillant des problématiques les plus diverses allant du concile Vatican II aux homosexuels. Le directeur rappelle souvent qu'Ecône n'a rien inventé et que la FSSPX ne fait que suivre 2'000 ans de Magistère. Malgré tout, les phrases : «Divorcer et se remarier est un péché mortel» et «un homosexuel qui a des relations sexuelles avec une personne du même sexe, c'est également un péché mortel» sont les deux pierres d'achoppement de cet article.

Le journaliste réplique aussitôt : «condamner les divorcés remariés et les homosexuels est une vision en décalage avec les pratiques de nombreuses personnes de la société d'aujourd'hui». Le vicaire général du diocèse de Sion rétorque à son tour : «en se remariant, [les personnes divorcées] s'engagent dans une nouvelle fidélité, une nouvelle fécondité. Leur refuser le sacrement [de l'Eucharistie] serait une terrible injustice». Plus loin, l'abbé Pralong d'ajouter : «qui veut-on sauver ? La loi, la doctrine de l'Eglise ou les personnes ?»

Le désaccord porte sur une vision fondamentalement opposée de la place de la doctrine de l'Eglise dans l'économie du salut. Dieu prescrit-il des vérités et un code de conduite aux hommes afin qu'ils se sauvent ou les hommes déterminent-ils leur chemin et leur façon de retourner au Créateur ? La FSSPX défend la position de la vérité immuable enseignée par Jésus-Christ, transmise par son Eglise et devant être suivie par tous les catholiques indépendamment de l'époque et du lieu. Quant au clergé diocésain, sa vision est tout autre semble-t-il. Il y a la réalité dans laquelle ont choisi de vivre les hommes et Dieu qui se donne à tous. Il y a : «conformez vos vies» et «restez comme vous êtes».

suite de l'article à la page suivante



Qu'enseigne le Magistère ?

Alors, se demande-t-on peut-être, comment deux visions si diamétralement opposées peuvent-elle mener au même but : la sanctification des âmes ? C'est dans le Magistère et la Sainte Ecriture que nous puiserons le principe de réponse à la «querelle» des divorcés remariés. Considérer les mariages nuls est hors sujet puisque de telles unions n'ont jamais été scellées et que dans ce cas, un remariage (qui est en fait un mariage) est licite. La question est donc : Peut-on divorcer son époux ou son épouse, se remarier et recevoir le sacrement de l'Eucharistie ?

«Celui qui renvoie sa femme [...], et en épouse une autre, commet un adultère» (Mat. 19,9) à elle seule, cette phrase d'autorité suffit pour clore le débat. Un péché d'adultère constitue en une transgression du 6ème commandement et est qualifié par le catéchisme du concile de Trente comme une faute «très grave» (chap. 34). Ce même catéchisme affirme que «la mort seule peut briser le lien du Mariage» (chap. 27), ce qui explique l'impossibilité de se réengager dans une union si une précédente existe. Si le divorce peut être toléré par l'Eglise, il nécessite des raisons graves. Dans ce cas, il y a séparation physique et non dissolution de l'engagement matrimonial.

Les catholiques seront certainement tous d'accord avec ce qui précède. Mais la FSSPX est jugée prétentieuse de refuser le sacrement de l'Eucharistie à quiconque est en état de péché mortel. « Il n'est point permis à celui qui a sur la conscience un péché mortel, de recevoir la sainte Communion, quelque repentir qu'il croie éprouver, avant de s'être purifié par la Confession » (Session 13, Canon 11 du Concile de Trente). Bon, là aussi le débat est vite clos. Mais, pourrions-nous encore objecter, n'est-ce pas manquer à la charité en repoussant les âmes de la Sainte Table ?

La question de la charité

La question est intéressante mais n'est de loin pas nouvelle. En 1928, le pape Pie XI écrit une encyclique du nom de *Mortalium Animos* pour condamner une fausse notion d'unité entre les chrétiens et ceux qui ne suivent que partiellement ou pas du tout les commandements. En effet, chercher l'unité avec ces personnes sous prétexte de faire un acte de charité est vain car « la charité, s'exclame le Pontife, a pour fondement une foi intègre et sincère. » Il ajoute encore au sujet des personnes souhaitant revenir à l'Eglise : « qu'ils y reviennent, non certes avec l'idée [...] que l'Eglise [...] renoncera à l'intégrité de la foi et tolérera leurs erreurs mais, au contraire, pour se confier à son magistère et à son gouvernement. » La charité c'est de dire la vérité.

« Roma, surge ! » Les catholiques ont besoin de leur commandement, de leur Credo, de la morale catholique dans leur entièreté. Ne passe-t-on pas l'or au feu pour qu'il brille davantage ? Le Christ lui-même n'a-t-il pas porté la croix ? Les plus belles âmes n'ont-elles pas vécu dans le renoncement d'elles-mêmes jusqu'à l'héroïcité ? Oui, la loi de Dieu est exigeante, mais « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples ; vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libres » (Jn 8,44) –



*Messe de trentième
de S.Ex. Mgr Marcel Lefebvre,
célébrée par M. l'abbé Michel Simoulin
24 avril 1990 - Ecône*

Désirez-vous recevoir notre Lettre ? Rien de plus facile : [cliquez ici !](#)

CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève



Comment nous aider ?

Principalement par une contribution financière nous permettant d'organiser des conférences et d'expédier notre Lettre.

Le QR vous facilitera votre versement.

Autre idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)

D'avance, nous vous remercions